

D'IMPORTANTES TRAVAUX DE TAILLE SONT EN COURS SUR DES PLATANES EN VILLE

ENVIRONNEMENT. Platanes. Une opération d'élagage est en cours depuis hier, sur les platanes quai des Mariniers, dont le square Edouard-Millien. L'entreprise Arbres en tête intervient pour le compte de la Ville. Il ne s'agit pas d'une taille drastique. « Nous retirons le bois mort pour des raisons de sécurité. Et nous allégeons certains grands axes pour limiter les risques de rupture de branches à cause du vent. Ce type d'intervention a lieu à peu près tous les 7 ans », explique Anthony Delauné, conducteur de travaux. La taille se fait à la tronçonneuse et à la scie arboricole, dans une nacelle perchée à 30 mètres du sol. À terre, Théo Foucher, chef d'équipe, s'occupe du nettoyage. Le bois est broyé sur place, une seconde vie lui



sera donnée... Après le quai des Mariniers, les travaux doivent se poursuivre boulevard Pierre-de-Coubertin. Et cela, jusqu'au 14 mars. Des perturbations de stationnement et la présence de feux alternatifs de chantier sont à prévoir. « C'est le bon moment : nous sommes hors de la période de nidification, les arbres ne bourgeonnent pas encore. Nous pouvons mieux voir l'architecture de l'arbre pour aller chercher les bois morts. Il n'y en a pas beaucoup, c'est tout l'intérêt d'un entretien régulier », souligne Anthony Delauné. Au total, « 75 platanes sont à tailler ». En avril 2024, l'entreprise neversoise était déjà intervenue sur une cinquantaine d'arbres situés route des Saulaies. Photo Linda Marteau ■

Nevers

ÉVÉNEMENT ■ Des assises nationales de l'éthique du numérique auront lieu au palais ducal et au théâtre

« Est-ce conforme à nos valeurs ? »

Nevers va accueillir un rendez-vous d'ampleur, jeudi 10 et vendredi 11 avril. Il s'agit des assises nationales de l'éthique du numérique. Présentation.

Laure Brunet
laure.brunet@centrefrance.com

Les assises nationales de l'éthique du numérique auront lieu jeudi 10 et vendredi 11 avril, au palais ducal et au théâtre.

Son organisateur, Raphaël Maurel (1), détaille les tenants et aboutissants de ce rendez-vous, ouvert à tous (2). Il invite les Neversois et Neversoises à oser venir à ce rendez-vous.

■ **Dans quel cadre avez-vous pensé ces assises ?** Je suis directeur général de l'Observatoire de l'éthique publique, qui est un think tank, avec des parlementaires et des universitaires. Nous existons depuis 2018, à l'initiative d'un député honoraire, René Dosière. Nous sommes composés de 80 universitaires et 20 parlementaires, députés et sénateurs, qui sont intéressés par les questions d'éthique publique, d'éthique des affaires, et, par extension, d'éthique du numérique.

Cet observatoire est basé à Lille, mais mène des actions partout en France, comme les assises de l'éthique publique locale à Valenciennes, des assises de la déontologie de la recherche à Lille.

■ **Expliquez-nous votre venue à**



EXPERT. Raphaël Maurel est directeur général de l'Observatoire de l'éthique publique et professeur à la faculté de droit de Nevers.

Nevers. Je cherchais une ville hôte, de taille moyenne, pour accueillir des assises sur l'éthique du numérique. Ce rendez-vous ne sera pas dédié spécialement à l'intelligence artificielle, mais sur l'éthique du numérique en général.

Notre choix s'est assez vite porté sur Nevers. Notre idée a été accueillie très favorablement par la mairie de Nevers et par Nevers agglomération.

De plus, l'Observatoire aime bien ne pas être tout le temps à

Paris. Et, en plus, j'enseigne à Nevers et j'avais envie d'y faire un événement comme celui-ci.

■ **Qu'allez-vous proposer pendant les deux jours de ces assises ?** Deux jours de rendez-vous, avec des universitaires, experts de l'éthique des systèmes d'intelligence artificielle. Ils viendront de la France entière. Il y aura aussi des élus locaux, d'ici et d'ailleurs. Des parlementaires, des représentants de la société civile, des journalistes, des ONG, des membres de haute

autorité administrative indépendante, comme la Cnil, l'Arcom, le Défenseur des droits, et des personnes du secteur privé, des entreprises publiques... C'est un gros événement. Il y aura une soixantaine d'intervenants et intervenantes sur les deux jours et 200 à 300 personnes dans le public.

■ **Quel public visez-vous ?** C'est un événement ouvert à tout public. Nous attendons des habitants, qui pourront poser des questions, donner leur avis.

Lors de ces deux jours, il n'y aura pas des conférences. Mais des ateliers de travail, dont le programme sera bientôt finalisé. L'idée : faire des propositions, en croisant les regards des élus, experts, universitaires...

Des propositions concernant l'éthique. Des propositions concrètes.

■ **De quelle éthique parlez-vous ?** De l'éthique de l'innovation. Comment, à un moment, on se positionne dans notre société et on interroge le développement des systèmes de l'intelligence artificielle, en se disant "est-ce conforme aux valeurs de notre société ?".

■ **Comment cela peut devenir concret ?** Les auteurs du livre blanc et de l'Observatoire peuvent être auditionnés par le parlement quand il y a une proposition de loi, par exemple.

■ **Comment cela peut devenir concret ?** Les auteurs du livre blanc et de l'Observatoire peuvent être auditionnés par le parlement quand il y a une proposition de loi, par exemple.

■ **D'autres assises sont-elles prévues à Nevers ?** Potentiellement oui. C'est l'idée. En faire un rendez-vous annuel. L'année prochaine, nous pourrions travailler sur l'éthique et la cybersécurité.

Mais, en attendant, nous allons nous concentrer sur la première édition. C'est un événement assez lourd à organiser, avec un budget total de plus de 80.000 €. ■

(1) Maître de conférences à l'université Bourgogne-Europe, rattaché à la faculté de droit de Nevers, spécialiste de droit du numérique et de l'intelligence artificielle.

(2) Sur inscription, programme complet début mars.

SPORT ■ La discipline s'invite dans les écoles grâce à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré

Les écoliers ont fait leurs premiers pas de breakdance

500 élèves, de 6 à 8 ans, ont participé à une rencontre d'aboutissement, après plusieurs semaines d'initiation au breakdance lors des cours d'éducation physique.

Ce programme, organisé par l'Union sportive de l'enseignement du Premier degré (Usep), a débuté par des formations dispensées par Tiffany Jacquet, enseignante à l'école Guynemer et membre du comité directeur de l'Usep, à une centaine d'instituteurs qui ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à ces



BREAKDANCE À L'ÉCOLE. Les écoliers ont présenté des chorégraphies.

séances après leur journée de cours. Ils ont à leur tour, à raison de deux heures par semaine, initié leurs élèves à la culture hip-hop et au breakdance.

Trois ateliers : break house, break dictée et break battle

À Nevers, ce sont 80 enfants des écoles Pierre-Brossolette (Nevers), Georges-Guynemer (Nevers), de l'école des Saules à Coulanges et de Marzy qui ont occupé la grande salle de la Maison des sports,

encadrés par leurs instituteurs, secondés par des parents d'élèves.

Trois ateliers originaux leur étaient proposés : break house, break dictée et break battle.

Après avoir participé avec enthousiasme aux exercices proposés, chaque groupe a présenté ses chorégraphies ainsi que des affiches illustrant le breakdance, créées durant les cours d'art plastique.

Un pique-nique rassemblant tous les jeunes breakdancers a clos cette matinée. ■